

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2926

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Optique

Autres

Nom & Prénom :

Achour FARIS

Date de naissance :

1950

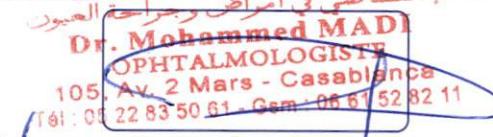
Adresse :

35 Rue Kerguend Renif AMBAZ 39/4  
CASA

Tél. : 0639971503

Total des frais engagés : 358,- Dhs

Cadre réservé au Médecin



Cachet du médecin :

Date de consultation :

25/06/2022

Nom et prénom du malade :

TACONACUTE Houssaini FATHIA ZAHRA

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 10/05/22

Signature de l'adhérent(e) :



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25/10/2022	CCS	1	250 Dhs	<p style="text-align: center;">    <b>Dr. Mohammed MADI</b>          OPHTHALMOLOGISTE          105, AV. 2 Mars - Casablanca          Tel : 05 22 83 50 61 - GSM : 06 61 52 82 1          Tél : 05 22 83 50 61       </p>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE Ouhoud 25 hte Av des Platiades Bd Hassan II Hay Raja - Casablanca Tel : 05 22 86 05 23	25/10/22	537,00

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

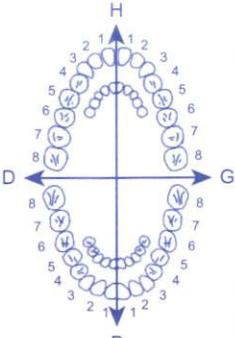
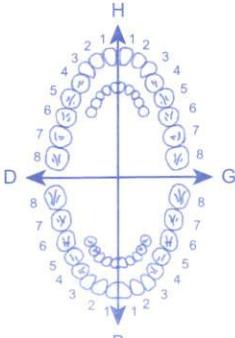
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
 Optique Ouhoud Opticien Optométriste Rue D'Alger Mosquée Ouhoud Berrechid. Tél : 05 22 32 87 19	10/10/2022					2300 Dhs

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412	21433552	
	D	00000000	00000000	
	B	00000000	00000000	
	G	35533411	11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS      VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Mohammed MADI**

**OPHTALMOLOGISTE**

Diplômé de la Faculté de Médecine de Rabat

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

Ancien Ophtalmologiste des Hôpitaux  
Bouafi et My Youssef de Casablanca

Microchirurgie de la Cataracte - Strabisme - Rétine  
Angiographie - Laser



**الدكتور محمد الماضي**  
اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

خريج كلية الطب بالرباط  
عضو الجمعية الفرنسية لطب العيون

طبيب اخصاصي سابق بمستشفيات  
بوافي و مولاي يوسف بالدار البيضاء

جراحة اجلالة - حول العين - الشبكية  
تخطيط أوعية الشبكة - الالزير

I.C.E.: 001751624000054

Casablanca, le 25 avril 2022

**TAGNAOUTI MOUMNANI Fatima Zahra El Achour**

179,00 DH  
537,00

1/ OPTIVE FUSION UNIDOSES

1 gouttes x 4 par jour, dans les deux yeux, pendant 2 Mois

**Euro médic**  
Distributeur Exclusif

**Euro médic**  
Distributeur Exclusif

PPC : 179,00 DH TTC

PPC : 179,00 DH TTC

**Euro médic**  
Distributeur Exclusif

PPC : 179,00 DH TTC

الدكتور محمد الماضي  
Dr. Mohammed MADI  
105, AV. 2 Mars - Casablanca  
Tél : 05 22 83 50 61 - Gam : 06 61 52 82 11



## FACTURE

Date 10/5/2022

CLIENT : TAGHOUTI MOUIN NAHLIFI Numéro 310 Zahra

Article	Désignation	Qté	Prix TTC
PRES:			
MONTURE	OPTIQUE <i>OPM AR</i>		
VD	<i>PROGRESSIFS</i>		
VG			
PRES:			
MONTURE	<i>OPTIQUE</i>	1	300 0/1
VD			
VG	CORRECTION VISUELLE:		
	LOIN:		
	OD: +0.75	1	700 0/1
	OG: +0.50	1	700 0/1
PRES:			
ADD / ODG:	+1.50		
	Taux TVA:	2300 20%	
	Montant TVA		
	Total TTC:		

Arrêtée la présente facture à la somme de:

*mille trois cent cinquante* Optique Ouhoud  
*Signé*  
*Opticien Optométriste*  
*4, Rue D'Alger Mosquée Ouhoud*  
*Berrechid-Tel : 05 22 32 87 19*

4, Rue ealger mosquée ouhoud -Berrechid-

Tél: 06 68 67 35 28 - Email: youssefpoorChotrnaiLcom

Code INPE;105011324-ICE:001714066000082-Patente:40705677-1F:40267294

TP:000000-RC:15906-N'Autorisation SGG:2539

## **Docteur Mohammed MADI**

## OPHTALMOLOGISTE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Rabat

Membre de la Société Française d'Ophtalmologie

## Ancien Ophtamologue des Hôpitaux

Bouafi et My Youssef de Casablanca

Microchirurgie de la Cataracte - Strabisme - Rétine

## Anngiographie - Laser



INPE 091096149

I.C.E.: 001751624000054

Casablanca, le 25 avril 2022

TAGNAOUTI MOUMNANI Fatima Zahra Ep. qchour

## 1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs Organiques Antireflets

VL : OD = +0.75

$$\text{OG} = +0.50$$

## 2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP : OD = + 3.25

OG = + 3.00

ATTENTION AU CENTRAGE SVP!!!

1/ VISMED COLLYRE 10ML

1 goutte 4 gouttes par jour et à la demande, dans les deux yeux, pendant 4 Mois



الدكتور محمد الماضي  
اختصاصي في أمراض و جراحة العيون.

خواجہ کلہا الطب بالریاط

عضو الجمعية الفرنسية لطب العيون

طب اخصاص سابق مستشفيات

باب موسى و مولاي يوسف بالدار البيضاء

تخطيط أوعية الشبكة - اللازم

**Optique Ohoud**  
Opticien Optométriste  
4, Rue D'Alger - Mosquée Ouhoud  
Berrechid - Tel: 05 22 32 87 19

اقامة أيمان II - 105، شارع 2 مارس (نقطة اندلس) شارع مولاي إدريس الأول الشقة 2 الطابق الاول - الهاتف : 05 22.83.50.61 - المستعجلات : 06 61.52.82.11  
Résidence AYMANE II - 105, Av. 2 Mars (Angle Bd. Moulay Driss 1<sup>er</sup>) - App. N° 2 - 1<sup>er</sup> Etage - Tél. 05 22.83.50.61 - Urgences : 06 61.52.82.11  
E-mail : madiophta@icloud.com